

## PÔLE MÉTROPOLITAIN ARTOIS DOUAISIS

### PROCÈS-VERBAL

#### Séance du vendredi 27 avril deux mille dix-huit

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 27 avril à dix heures trente, le Conseil Métropolitain du Pôle Métropolitain Artois Douaisis s'est réuni dans la salle du Conseil de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, sous la Présidence de Monsieur Pierre GEORGET, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 20 avril 2018.

#### Étaient présents :

MM. Pierre GEORGET, Christian POIRET, Philippe RAPENEAU, Pascal LACHAMBRE, Frédéric LETURQUE, Frédéric DELANNOY, Joël PIERRACHE, Alain PAKOSZ, Michel SEROUX, Ernest AUChart, Jean-Jacques COTTEL.

#### Absents et excusés :

Mmes Françoise ROSSIGNOL, Véronique THIÉBAUT.

MMs. Martial VANDEWOESTYNE, Jean-Luc HALLÉ, Frédéric CHÉREAU, Christophe DUMONT, Freddy KACZMAREK, Bernard MILLEVILLE, Jean-Luc COQUERELLE, Jean-Marcel DUMONT, Jacques PETIT, Pierre GUILLEMANT, Gérard DUÉ.

#### Pouvoirs remis en début de séance :

M. Jacques PETIT à M. Pierre GEORGET, M. Christophe DUMONT à M. Christian POIRET, M. Bernard MILLEVILLE à M. Pascal LACHAMBRE, Mme Françoise ROSSIGNOL à M. Frédéric LETURQUE, M. Pierre GUILLEMANT à M. Philippe RAPENEAU, M. Gérard DUÉ à M. Jean-Jacques COTTEL

**Soit 11 présents et 13 absents**

\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### *Délibérations :*

1. Vote du budget primitif 2018
2. Amortissement des équipements du syndicat mixte
3. Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire – Structuration et développement du Pôle Métropolitain – demande de subvention
4. Convention de mise à disposition d'un bureau, de matériel et d'un logiciel avec la Communauté de Communes Osartis Marquion - Autorisation de signature
5. Définition, durée et organisation du temps de travail du personnel du Pôle Métropolitain Artois Douaisis
6. Œuvres sociales pour le personnel du Pôle Métropolitain Artois Douaisis – Adhésion au CNAS
7. Adhésion à un service de médecine de prévention et de santé au travail
8. Accord-cadre de mise en œuvre de la Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires sur l'espace de dialogue Artois/Artois Douaisis (PRADET) – Autorisation de signature
9. Schéma Régional d'Aménagement, de développement durable et d'Égalité des Territoires - Contribution collective

### *Points d'informations et d'actualités :*

- a. Feuille de route du Pôle Métropolitain Artois Douaisis 2018-2020
- b. Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires (PRADET) - Ingénierie – validation du diagnostic

### *Autres informations et questions diverses :*

- a) Prochaine séance du Conseil Métropolitain

\*\*\*

Conformément à l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Conseil syndical ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 10h30, la séance du Conseil Métropolitain n'a pas pu se tenir, soit : 11 membres présents sur les 24 en exercice.

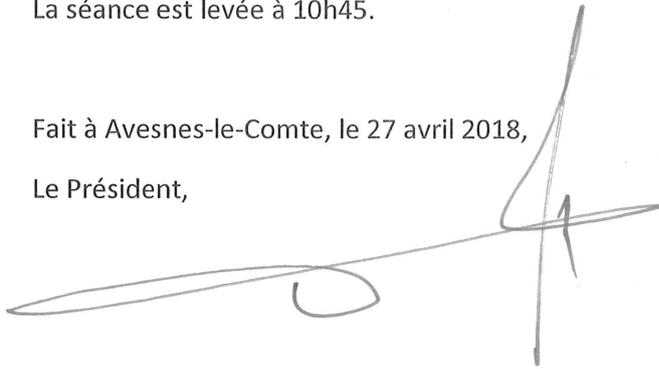
Par conséquent, en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Métropolitain sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

A cette occasion, il délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 10h45.

Fait à Avesnes-le-Comte, le 27 avril 2018,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop on the left and a vertical stroke on the right that crosses the horizontal one.